EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 FEVRIER 2018

Délibération :

N° 2018-02-14

SUPPRESSION / CREATION DE POSTES AU TABLEAU

OBJET:

DES EFFECTIFS

Nomenclature :

4.1.1

En exercice: 29 membres

Présents: 26

Pouvoirs: 2

Absents: 1

Votants: 28

Délibération comportant :

Annexe:/

Le dix-neuf février deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le neuf février deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT. Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumava BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Le ou les membres absent(s) :

Philippe LEBASTARD

Rapporteur: Madame Catherine CADOU

Le service bibliothèque est en évolution du fait de la création de la future médiathèque et des missions y afférentes :

Participation à la constitution des fonds pour la future médiathèque 2018 :

- Action conjointe de renouvellement et enrichissement (acquisitions) en vue de l'ouverture du nouvel équipement.
- Travail sur tous les domaines (fiction jeunesse/adulte, documentaire, BD etc.)
- Catalogage et équipement des documents de la future médiathèque
- Participation à l'encadrement de l'équipe de bénévoles

Participation à l'élaboration du projet scientifique et culturel de la future médiathèque

- Participation à l'élaboration du projet d'établissement, aménagement des espaces, organisation générale etc.
- Participation à la création d'un fonds de jeu de plateaux (constitution du fonds, usage, animations etc.)
- Participation à la création de l'offre numérique du futur équipement

Pour toutes ces raisons, il convient de créer un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe pour assurer la conduite de ces missions.

Le poste sera pourvu par un agent de la collectivité lauréat du concours d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

> Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20180219-2018-02-14-AI Date de télétransmission : 01/03/2018 Date de réception préfecture : 01/03/2018

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs au titre de la promotion interne suite à concours :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière culturelle • Adjoint du patrimoine	1 *	Filière culturelle • Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1	1 ^{er} mars 2018

Vu la présentation faite en commission Ressources, le 6 février 2018,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 19 février 2018

Le Maire, Alain ROYER.

